

RÈGLEMENT NATATION COURSE

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Mardi 22 mai au dimanche 27 mai 2018■ 12 réunions | Championnat de France Élite | <ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence nationale |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et + ouvert aux filles 13 ans et garçons 14 ans qualifiés à partir des N2Q2 en vue de la COMEN | <ul style="list-style-type: none">■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison. | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 11 au 18 mai 2018■ Liste des engagés : 19 mai 2018■ Réunion technique : 21 mai 2018 - 18h30 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Cette olympiade Tokyo (2017-2020) est l'occasion de retrouver un véritable événement toutes catégories. Les meilleurs français se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories.

Finales C Juniors (pour les filles 17 ans et moins, pour les garçons 18 ans et moins) non qualifiées en finale A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs : Séries, finale A toutes catégories le lendemain

800 m NL messieurs et 1 500 m NL dames : Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale comme pour les séries rapides des épreuves classées "au temps".

Épreuves de relais.

- 4 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 100 m 4N.

Classement au temps

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2016-2017. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.
- 2 - Les nageuses de 13 ans et plus et les nageurs de 14 ans et plus, figurant dans le classement national qualificatif de la saison 2017 - 2018 ayant réalisé les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.
Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Il ne peut y avoir plus de deux réquipes de club engagées par épreuve de relais..
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans le classement national qualificatif de la saison sont prises en compte.

| DAMES | | | | ÉPREUVES | MESSIEURS | | | |
|-------------|---|-------------------|---|----------|---|------------|---|------------|
| 13 - 17 ans | | Toutes catégories | | | Toutes catégories | | 14 – 18 ans | |
| Classement | Tps limites | Classement | Tps limites | | Tps limites | Classement | Tps limites | Classement |
| 16* | Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN | 40 | Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN | 50 NL | Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN | 40 | Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN | 16* |
| 16* | | 60 | | 100 NL | | 60 | | 16* |
| 16* | | 50 | | 200 NL | | 50 | | 16* |
| 16* | | 40 | | 400 NL | | 40 | | 16* |
| 10* | | 25 | | 800 NL | | 25 | | 10* |
| 10* | | 25 | | 1 500 NL | | 25 | | 10* |
| 16* | | 30 | | 50 Dos | | 30 | | 16* |
| 16* | | 50 | | 100 Dos | | 50 | | 16* |
| 16* | | 40 | | 200 Dos | | 40 | | 16* |
| 16* | | 30 | | 50 Bra | | 30 | | 16* |
| 16* | | 50 | | 100 Bra | | 50 | | 16* |
| 16* | | 40 | | 200 Bra | | 40 | | 16* |
| 16* | | 30 | | 50 Pap | | 30 | | 16* |
| 16* | | 50 | | 100 Pap | | 50 | | 16* |
| 16* | | 40 | | 200 Pap | | 40 | | 16* |
| 16* | | 40 | | 200 4n | | 40 | | 16* |
| 16* | 30 | 400 4n | 30 | 16* | | | | |

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toutes catégories. Par exemple, au 200 m papillon dames, si 16 nageuses 13-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite 13-17 ans, alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux 13-17 ans. Par contre si seulement 12 nageuses 13-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories, alors quatre nageuses 13-17 ans intégreront cette épreuve si elles ont réalisé le temps limite 13-17 ans.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France Élite que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

S'agissant d'une compétition "open" sélective pour les équipes de France, la règle interdit la participation des nageurs non sélectionnables en finales des épreuves de 100 m et 200 m nage libre féminin et masculin en raison des qualifications des nageurs français pour les épreuves de relais en sélection nationale.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES NAGEURS D'EAU LIBRE

Les nageurs sélectionnés en équipe de France Eau Libre seniors ou juniors lors des saisons 2015-2016 et 2016-2017 peuvent demander à participer aux 400 m nage libre, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée pour validation au directeur de la discipline à : natation@ffnatation.fr, trois semaines avant l'événement.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué ci-dessous.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories*, puis les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

* Les championnats de France ELITE proposent une finale C, protégée pour les Juniors : les points du Trophée Élite seront donc attribués aux 16 nageurs des finales A et B, puis aux 4 premiers nageurs de la finale C.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France en bassin de 50 m" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Programme et horaires

CE CHAPITRE FERA L'OBJET D'UNE PUBLICATION ULTÉRIEURE VIA LE SITE WEB FFN